
Björn-Olav Dozo

Robert Darnton, *De la censure. Essai d'histoire comparée*

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Björn-Olav Dozo, « Robert Darnton, *De la censure. Essai d'histoire comparée* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2014, mis en ligne le 29 octobre 2014, consulté le 26 juillet 2015. URL : <http://lectures.revues.org/15985>

Éditeur : Liens Socio
<http://lectures.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://lectures.revues.org/15985>

Document généré automatiquement le 26 juillet 2015.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Björn-Olav Dozo

Robert Darnton, *De la censure. Essai d'histoire comparée*

- 1 Le dernier ouvrage de Darnton renoue explicitement avec un des terrains de recherche privilégiés par l'historien du livre : les liens entre l'édition et le politique. Si ses travaux ont toujours visé à contextualiser la pratique éditoriale – participant de la sorte à l'affirmation en tant que discipline à part entière de l'histoire du livre, se différenciant des études littéraires et des sciences de la communication –, le thème de la censure rejoint spécifiquement celui du premier livre qu'il publia dans la collection NRF essais en 1991, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*. La perspective est néanmoins différente ici ; il s'agit d'un ouvrage d'histoire comparée, s'intéressant à trois périodes et trois aires géographiques très différentes : la France du XVIII^e siècle, l'Inde coloniale du XIX^e siècle et la République démocratique allemande du XX^e siècle.
- 2 En France, la procédure de censure mise en place passe par l'attribution d'un privilège royal, accordant à un libraire imprimeur l'autorisation de diffusion. Ce privilège est fondé sur l'avis d'un censeur, mandaté par Malesherbes, le Chancelier, qui centralise les demandes et les accords de privilèges. Darnton explique bien les diverses formes que l'édition peut connaître : si le privilège est le garant d'un soutien absolu (qui peut encore être complété par une dédicace à un puissant), il existe des modes de diffusion moins visibles, créant des failles « acceptées » par le système légal : « permissions tacites », « tolérances », « permissions simples », « permissions de police », c'est « toute une gamme de catégories utilisables pour permettre aux livres de paraître sans obtenir d'approbation officielle » (p. 33). Dans ces différents niveaux, se jouent en fait les accommodements entre auteurs et censeurs (se connaissant parfois bien et partageant une certaine conception des belles-lettres). Il faut aussi garder à l'esprit que les livres trop clairement non recevables par rapport aux critères de l'Église ou de l'État étaient publiés directement à l'étranger, créant un circuit parallèle clandestin qui diffusait en France des œuvres de contrebande. Une censure trop forte sur les œuvres « tolérables » aurait créé un manque à gagner certain pour la corporation des libraires, dimension dont les censeurs avaient conscience et qu'ils prenaient en compte dans leurs rapports.
- 3 En Inde coloniale, la censure prend la forme d'une surveillance *a posteriori* des publications. Bien que son existence même fût niée, la censure s'appliquait aux œuvres indigènes jugées séditeuses. La surveillance passait par la consigne au sein de « catalogues » de tous les livres qui paraissaient dans chaque province du Raj. Ces catalogues n'étaient pas accessibles au public, mais seulement à l'Indian Civil Service. « Pris dans leur ensemble, ils constituaient pour les fonctionnaires du Raj un commentaire suivi de tout ce qui paraissait sous forme imprimée dans le sous-continent – ou, au moins, de tout ce que les imprimeurs et éditeurs soumettaient pour enregistrement » (p. 125). De nombreux jugements de goût parsemaient le catalogue, condamnant parfois la qualité des œuvres, en s'appuyant sur un mélange de conception littéraire élitiste indigène d'un côté et de goût anglais de l'autre. Les Anglais, pour asseoir leur domination, se reposaient ainsi sur le système politique en place en reproduisant les critères culturels de ce dernier. Darnton propose dans ce chapitre une analyse de la tension chez les Anglais entre une volonté de préserver les principes libéraux de liberté de la presse et la nécessité de réprimer l'agitation nationaliste s'opposant à l'impérialisme. Cette opposition structurante entre libéralisme et impérialisme, historiquement originale, permet de comprendre les modalités de cette censure.
- 4 En RDA, où la censure de l'État n'existait pas officiellement (« La constitution, qui garantissait la liberté d'expression, interdisait toute censure », p. 180), Darnton eut la possibilité, en 1990, juste après la chute du mur de Berlin, de rencontrer des responsables du bureau de la « Direction générale de l'édition et de la librairie », ce qui lui permit de compléter les archives à sa disposition par de longues interviews. Dans celles-ci, les censeurs justifiaient leur démarche et l'opportunité du mur qui, d'après eux, avaient fait de la RDA un « *Leseland* », un pays

de lecteurs, « préservé de la corruption liée à la culture consumériste » (p. 183). La censure fonctionnait en RDA sur le mode de la planification : des thèmes littéraires étaient planifiés, comme tout autre chose au sein du système politique. Ce plan était soutenu, chaque année, par un « rapport idéologique sur le plan » (p. 189), où les censeurs défendaient leur cause, leur travail, pour qu'il soit approuvé par le Comité central. Darnton décrit alors en détail, et en offrant de nombreux exemples, comment un auteur souhaitant publier un livre devait passer par de nombreuses étapes d'approbation, durant lesquelles son œuvre était examinée « portes closes » et donnait lieu à des rapports lui demandant des modifications. On retrouve ainsi ce jeu de va-et-vient, de négociation sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, qui trouve des échos dans les deux autres contextes socio-historiques analysés.

5 L'ambition de l'ouvrage est d'offrir une vision non essentialiste de la censure ; l'analyse successive de ces trois moments, de ces trois régimes politiques autoritaires, parvient à situer des contextes (conditions d'exercice) et des modalités (modes de fonctionnement) du processus de censure. Cette méthode permet ainsi à Darnton de ne pas imposer une définition normative de son objet, qui le réduirait à une lutte entre les Lumières et les ténèbres.

6 L'introduction et la conclusion, concises, offrent quant à elles une mise en perspective globale à partir des trois monographies centrales. Partant, dans l'introduction, de la question de ce qu'est la censure, Darnton, dans la conclusion, tire les fils déroulés tout au long du livre pour offrir un dénominateur commun à ces cas de censure éloignés dans le temps et l'espace. Il précise : « la censure, telle que je la comprends, est fondamentalement politique ; elle est appliquée par l'État » (p. 299), État « qui détient un monopole du pouvoir » (p. 290). Comprise de la sorte, elle est le théâtre d'une répression, violente, mais aussi d'une lutte constante concernant le sens des textes, et donc d'un débat herméneutique entre les producteurs des textes littéraires et les premiers récepteurs (les censeurs).

7 C'est finalement l'apport majeur de l'ouvrage de Darnton : il montre et décrit fort bien les jeux de négociation entre auteurs et censeurs, contraints à la collaboration dans des systèmes culturels ayant leurs propres contraintes (le privilège en France, la surveillance en Inde britannique et la planification en Allemagne de l'Est). « La complicité, la collaboration et la négociation caractérisaient la façon dont auteurs et censeurs opéraient, au moins dans les trois systèmes étudiés ici ; aussi serait-il trompeur de décrire simplement la censure comme un affrontement entre création et oppression » (p. 296).

8 Pourtant, au-delà de cette observation concrète des échanges entre auteurs et censeurs pris dans un système littéraire commun au sein d'un ordre social strict, Darnton, dans la conclusion, dépasse la description d'un jeu où chacun connaît son rôle, où chacun joue sa partition, pour pointer l'effet le plus dévastateur de la censure, résultat du processus de compromis et de complicité que les auteurs assument : l'autocensure. Pascal Durand, dans un bref ouvrage publié chez Actes Sud en 2006¹, décrivait déjà cette conséquence inévitable du processus de censure : à partir du moment où l'écrivain connaît les règles et que le négociable ne peut se concrétiser qu'à la marge, dans les passages qu'il acceptera de supprimer et ceux qui seront ignorés, le nivellement vers ce qu'il pressent comme acceptable, préalable à l'acte de censure lui-même, n'est-il pas fatal, c'est-à-dire tant inéluctable que funeste ? C'est en tout cas de cette manière que peut être analysée, concernant une période que Darnton n'aborde pas, la décision de certains écrivains durant l'Occupation, préférant briser leur plume que de se livrer à des compromis devenant à leurs yeux des compromissions inacceptables.

9 À l'opposé de cette volonté de ne pas se compromettre, Darnton évoque le fait que dans d'autres contextes (Russie soviétique), la littérature était perçue comme si puissante qu'elle « pouvait accélérer l'histoire »², et donc bouleverser le politique. La censure n'est donc pas une et absolue : chaque situation mérite d'être analysée de manière spécifique, comme l'auteur le fait dans les trois monographies centrales. Sa belle capacité à *raconter* l'histoire, à partir d'une organisation méticuleuse des faits et dans une langue enlevée et percutante³, évoque par moments les travaux de Carlo Ginzburg et de la micro-histoire. Les exemples abondent : qu'il s'agisse du cas du chevalier de Mouhy, écrivain à l'entregent développé, qui parvient à manipuler le système bureaucratique de la censure sous Louis XV en sa faveur, ou de l'affaire du livre *Hinze-Kunze-Roman* de Volker Braun, qui eut un parcours particulièrement complexe

au sein des différents services de l'administration de la RDA, ces respirations narratives rendent l'ouvrage passionnant de bout en bout.

Notes

1 Pascal Durand, *La censure invisible*, Arles, Actes Sud, 2006.

2 Alexandre Soljenitsyne, *Le Chêne et le Veau. Esquisses de la vie littéraire*, trad. René Marichal, Paris, Seuil, 1975, p. 35, cité par Darnton, p. 10.

3 La traduction de Jean-François Sené est de grande qualité.

Pour citer cet article

Référence électronique

Björn-Olav Dozo, « Robert Darnton, *De la censure. Essai d'histoire comparée* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2014, mis en ligne le 29 octobre 2014, consulté le 26 juillet 2015. URL : <http://lectures.revues.org/15985>

À propos du rédacteur

Björn-Olav Dozo

Premier logisticien de recherche et maître de conférences à l'Université de Liège.

Droits d'auteur

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors
